

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Marché 26SC17 | Marché de diagnostics amiante avant travaux ou démolition pour les bâtiments de la Ville de Tarnos

Le Maire de TARNOS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2026 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 précité ;

VU le Code de la Commande publique et notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° relatifs aux procédures adaptées ainsi que les articles L. 2125-1 1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 relatifs aux accords-cadre à bons de commande ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des diagnostics amiante avant travaux ou démolition pour les bâtiments de la Ville de Tarnos ;

CONSIDÉRANT les offres techniques et financières remises dans le cadre de la consultation 26SC17 ainsi que leur analyse selon les critères établis,

DÉCIDE

Article 1^{er} : de signer un contrat pour les prestations décrites au cahier des charges avec la société

SAS AC ENVIRONNEMENT
sise 64 Rue Clément Ader - 42153 RIORGES
SIRET 441 355 914 00298

Pour un montant annuel maximum de 20 000,00 € HT, et d'une durée initiale jusqu'au 31/12/2026, reconductible 3 fois un an jusqu'au 31/12/2029 maximum.

Article 2 : Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérécourse citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services
- L'entreprise concernée

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 040-214003121-20260922-2026_332-AU



Fait à Tarnos le 22 septembre 2026

Le Maire de Tarnos
Marc MABILLET

